



Vers une démarche collective de gestion de l'eau pour l'irrigation ?

L'exemple du bassin de l'Authion

Les Entretiens de l'AEI
Pascal Laizé

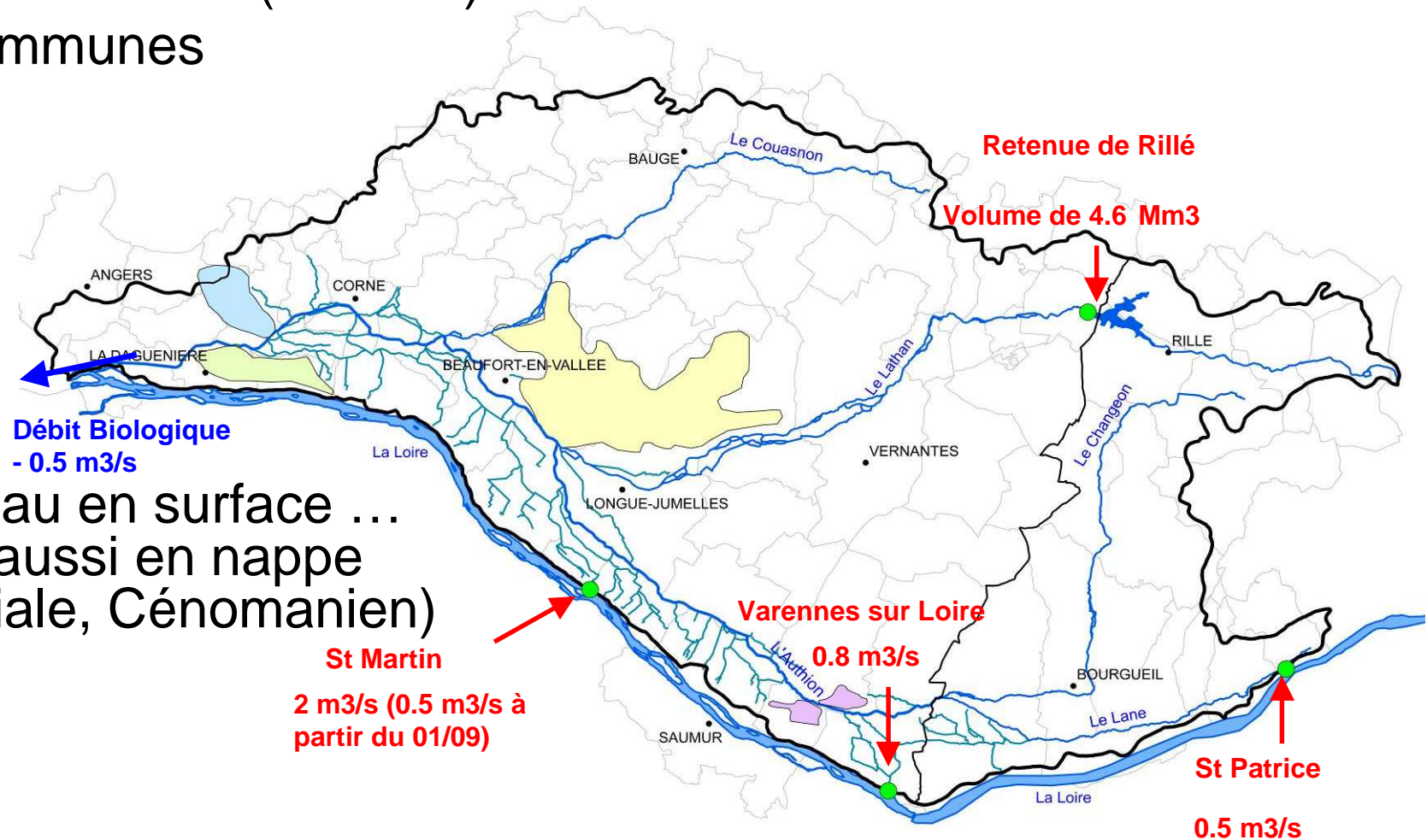
ACPP101220 - Octobre 2010

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MAINE-ET-LOIRE
Le terrain de vos nouvelles ambitions



Un territoire étendu et artificialisé pour la gestion de l'eau

- Superficie : 147 600 ha
- 2 départements (37 & 49)
- 86 communes



- De l'eau en surface ...
mais aussi en nappe
(alluviale, Cénomanién)

Le bassin de l'Authion

- Le cœur du Pôle Végétal Angevin,
- 800 irrigants pour 1260 exploitations = 2 exploitations sur 3 irriguent !
- 82 000 ha de SAU dont 20 000 ha irrigables,
- En moyenne, plus de 15 000 ha irrigués dont environ 8500 hectares en productions végétales spéciales,
- Dans les exploitations : 6819 ETP dont 5403 directement liées à l'irrigation (80%),
- Le chiffre d'affaire des activités irriguées est estimé à 192 millions d'euros, soit 57% du CA agricole total,
- Des entreprises d'envergure internationale : Limagrain, Minier...

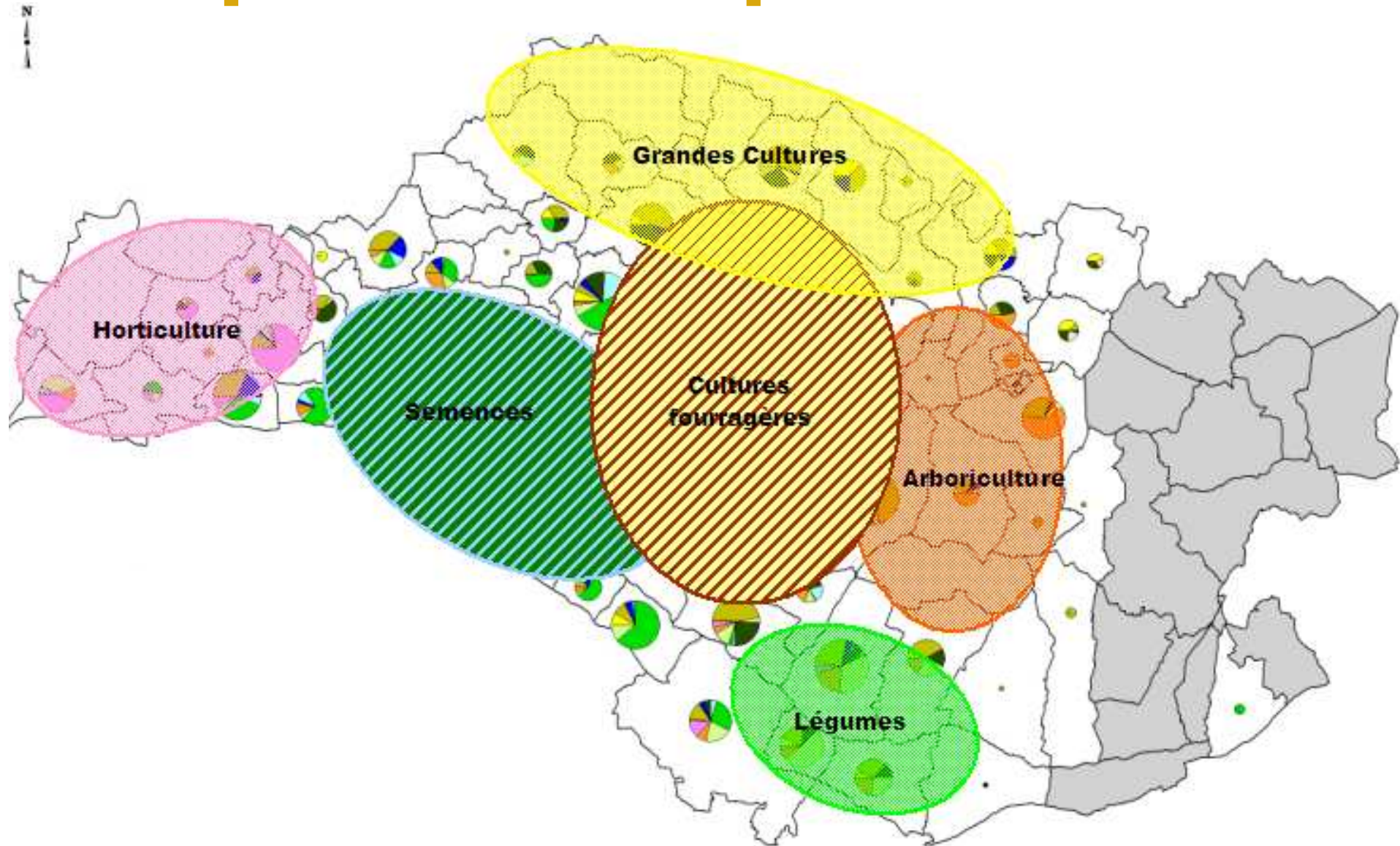
Le bassin de l'Authion

- **Une large diversité de productions agricoles irriguées :**
 - Maraîchage, semences, arboriculture, horticulture...
 - Grandes cultures, cultures fourragères.
- **Une large diversité de ressources en eau exploitées.**

→ **Une connaissance partielle de l'usage agricole de l'eau pour l'irrigation,**

→ **Un contexte de gestion de l'eau particulièrement complexe.**

De véritables cœurs de productions spécialisées



Un accès à l'eau indispensable ... mais fragilisé

- Sur les eaux superficielles :
 - Hydrauliquement :
 - Limiter les pertes de volume par infiltration et évaporation,
 - L'ensablement du lit de la Loire qui gêne la réalimentation.
 - Réglementairement :
 - Des seuils de restriction et interdiction des pompages qui peuvent être atteints 2 années sur 10,
 - Des arrêtés d'autorisation d'alimentation par la Loire attaqués au Tribunal Administratif, et une annulation prononcée.

Un accès à l'eau indispensable ... mais fragilisé

- Sur les eaux souterraines :
 - Réglementairement : Une partie du bassin concerné par la Zone de Répartition des Eaux du Cénomanién.
- Et sur l'ensemble du bassin, toutes ressources en eau confondues, la réglementation (LEMA, SDAGE) impose la définition du **volume prélevable** par l'irrigation, une incertitude forte !

Une certitude : la sécurisation est indispensable

- Nos convictions :
 - S’inscrire dans une vision globale de la gestion de l’eau,
 - Optimiser la gestion du système réalimenté,
 - Définir de règles de partage de l’eau en période de restriction.
- Nécessité de s’inscrire dans une démarche collective :
 - qui prenne en compte les autres usages et les milieux,
 - dans un contexte d’élaboration du SAGE et de définition du volume prélevable.

Les moyens

- **Poursuivre l'accompagnement technique individuel ou semi-collectif des irrigants:**
 - Pilotage raisonné de l'irrigation (sondes tensiométriques, bulletin Irrigation),
 - Création de réserves,
 - Investissement dans du matériel économe en eau.
- **Connaître et organiser collectivement les irrigants, leurs besoins et leurs prélèvements**
 - Connaissance des usages : Observatoire de l'Eau,
 - Mobilisation des irrigants,
 - Gestion collective de l'irrigation.

Un premier outil : L'Observatoire

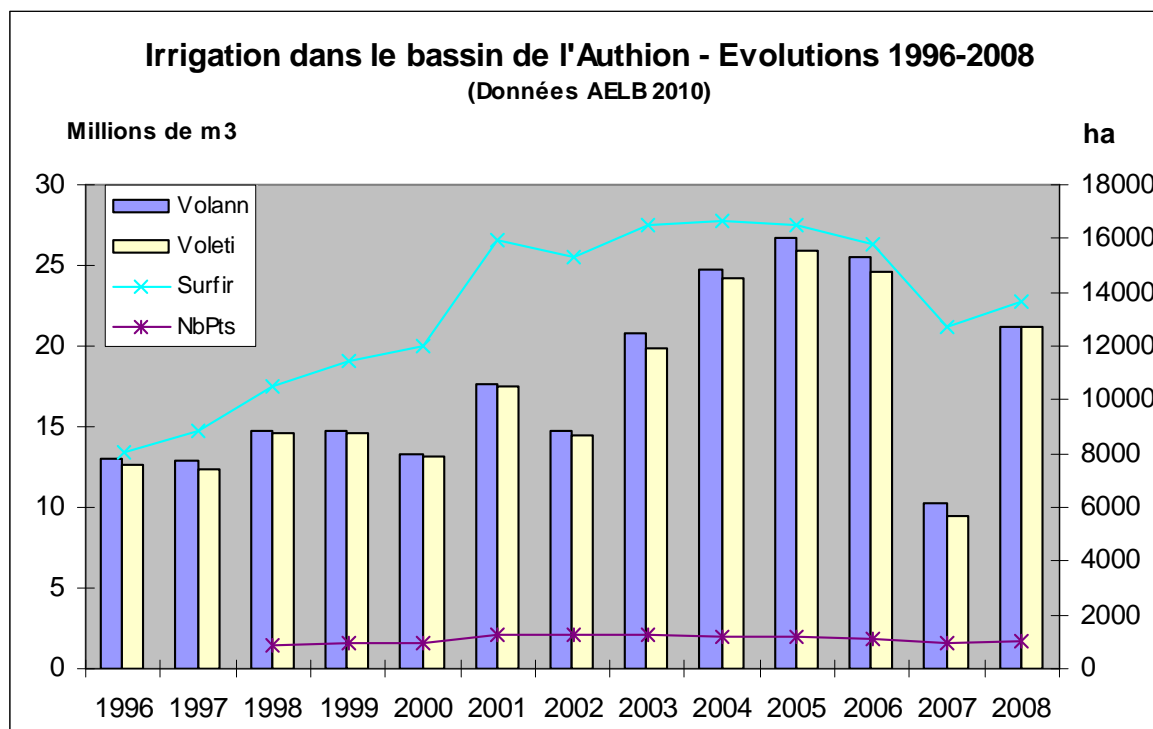
- **Un recensement des irrigants** du bassin.
- **Une enquête annuelle et volontaire** auprès des irrigants sur :
 - Leurs points de prélèvement d'eau pour l'irrigation,
 - Les surfaces et cultures irriguées,
 - Leurs besoins en eau.
- **Une base de données alimentée depuis 2008 par 3 campagnes d'enquête.**
- **Un outil d'aide à la décision** pour la gestion de l'eau.
- **Une démarche collaborative** (Entente Interdépartementale Authion, CA49, CRDA-BV, FDSEA, syndicats de producteurs, coopératives, semenciers...) toutes filières confondues.

Etat des connaissances

- 100% des irrigants connus, 85 % déjà référencés :
 - points de pompage, ressources exploitées, volumes prélevés et prévisionnels,
 - cultures irriguées, surfaces, besoins en eau pour l'irrigation.
- Une géolocalisation des cultures irriguées et des besoins en eau pour l'irrigation.
- L'identification des liens de dépendance des productions irriguées aux ressources en eau exploitées.

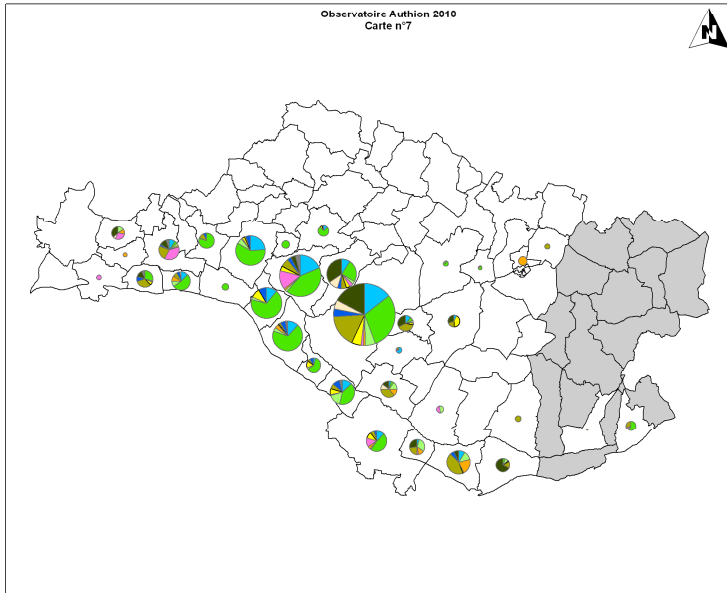
Etat des connaissances

- Un besoin en eau très dépendant des conditions climatiques estivales.
- Pas d'augmentation structurelle des besoins.

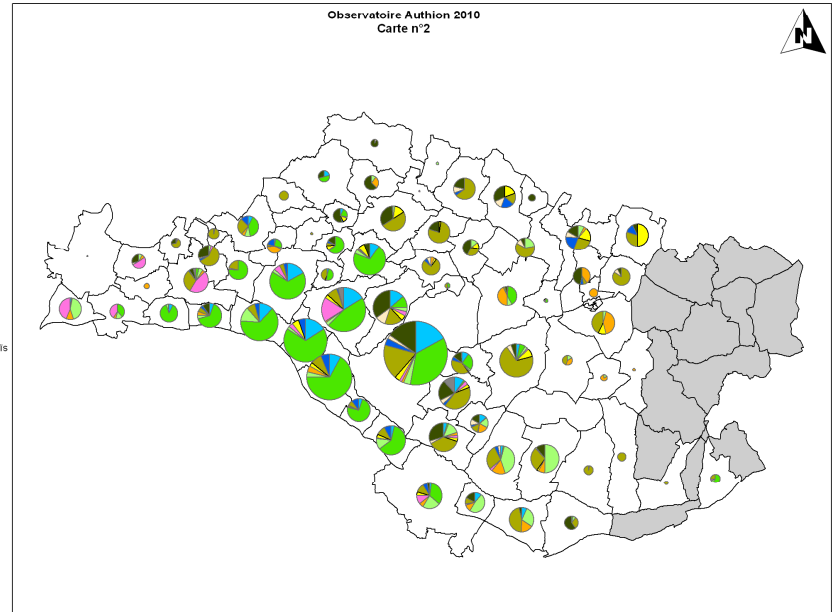




**Prévision 2010
des cultures irriguées
à partir des eaux
superficielles réalimentées**



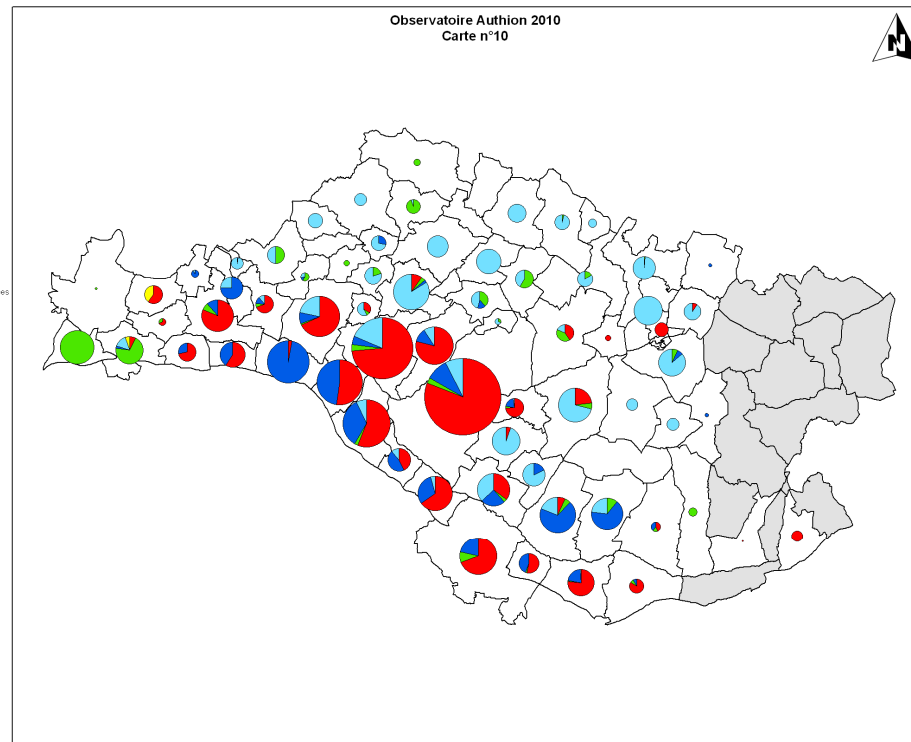
**Assolement irrigué
2009 développé**



Source :
Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire 2010
Enquête Inter-départementale Authion 2010
Réalisation : Plan Territoire et Développement Durable - 2010



**Besoin prévisionnel
en eau exprimé pour
l'irrigation en 2010**



Source :
Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire 2010
Enquête Inter-départementale Authion 2010
Réalisation : Plan Territoire et Développement Durable - 2010



Les perspectives de la démarche

- Prochaines étapes :
 - La structuration des irrigants (par bassin ou par ressource ?),
 - L'émergence d'une structure coordonnatrice paritaire ?
- Pour aboutir à la mise en œuvre d'une véritable gestion coordonnée des prélèvements des irrigants à volume contraint (volume prélevable).
- **En bref, sécuriser la ressource en eau en été et en optimiser l'usage par une irrigation ajustée à l'échelle des exploitations et coordonnée à l'échelle du bassin.**